



LES MESNEUX

Permettez moi...

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

L'année 2003 va voir sur notre territoire l'aboutissement de projets pour lesquels notre commune s'est impliquée depuis plusieurs années.

- C'est tout d'abord la création d'une zone d'activités artisanales de trois hectares le long de la D6E, qui aura le double avantage de répondre à une demande locale, et de conforter les finances communales et à

laquelle nous avons su intéresser la Chambre de Commerce et d'Industrie qui est notre partenaire pour ce programme.



- C'est ensuite le remplacement du carrefour actuel D 980 / D6E dont la dangerosité est malheureusement connue de tous, par un giratoire éclairé, à la demande pressante et réitérée des Communes d'ORMES et de Les MESNEUX auprès des services du Conseil Général.

- C'est enfin la ligne TGV qui passera au niveau de l'ancien silo. En effet, ce dernier a vu ses derniers jours en février et mars, non sans d'ailleurs opposer une résistance certaine aux artificiers qui l'avaient sous estimée.

Toutes ces réalisations vont imprimer une marque nouvelle sur notre environnement. Elles vont nécessiter de la patience devant la gêne apportée par les travaux, puis une adaptation au nouveau paysage créé.

Mais ce n'est qu'à ce prix que notre commune évolue, nous l'espérons, dans le bon sens.

Jean Claude Levasseur.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2002 :

Le résultat approximatif de l'année arrêté au 15/12/2002 est de 77 083 €. Les opérations budgétées en 2002 mais non réalisées sont reportées en 2003, à savoir:

En dépenses

Aménagement des abords cimetière 18 500 €
Création d'un point lumineux 800 €

En recettes

- Subvention PERP Salle des Fêtes 15 061,96 €

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA ZONE D'ACTIVITES :

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims, en accord avec la commune, souhaite aménager une zone d'activités d'environ 3 hectares sur le domaine communal en bordure de la RD 6 E. Soucieuse de la sécurité et de l'aspect visuel de l'environnement, la commune souhaite aménager les abords de la future zone d'activités en réalisant des zones d'engazonnement, une arborisation, la construction de trottoirs ainsi que la réalisation de l'éclairage public. Le montant total H.T. est de 55 180 Euros soit 74 917 Euros T.T.C.

Le financement sera assuré par la demande d'une subvention dans le cadre de la D.G.E., d'un apport de fonds propres et par la réalisation d'un emprunt. Il est également demandé une subvention dans le cadre du P.R.E.E.T. (programme régional d'équipement et d'embellissement du territoire). Au près de la région Champagne Ardenne par l'intermédiaire du SIEPRUR

LISTAGE DES INVESTISSEMENTS A PREVOIR AU BUDGET 2003 EN FONCTION DES POSSIBILITES FINANCIERES :

Le Conseil Municipal a examiné l'opportunité des dépenses d'investissement suivantes (en fonction des possibilités budgétaires et de certaines priorités) :

- Aménagement des abords de la zone artisanale. Ce programme sera subventionné au titre de la D.G.E. et au titre du P.R.E.E.T. et nécessitera le recours à un emprunt.
- Achat d'un photocopieur pour la Mairie et remplacement des logiciels Mairie.
- Achat d'une auto laveuse pour la Salle des Fêtes
- Achat de matériel divers (bancs, extincteurs, matériel pour l'atelier municipal)
- Création de plusieurs points d'éclairage public.
- Aménagement des abords de la Croisette et aménagement des abords du cimetière prévu en 2002
- Achat de décoration pour Noël
- Aménagement de la rue des Coutures
- Demande de subvention de la part des Pompiers volontaires du village.
- Proposition d'un abri bus à l'entrée de l'école. Dossier à l'étude.

ÉTAT- CIVIL :

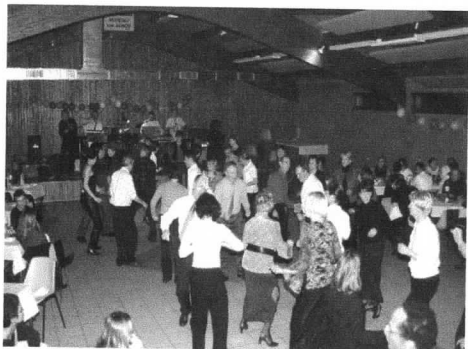
Naissances:

Adrien LOUIS le 11 février 2003

Chloé FERY le 11 février 2003

Kélian VEZINAUD le 03 mars 2003

LE COIN DU COMITÉ DES FÊTES



C'est un franc succès qu'a remporté la soirée dansante du premier février organisée par les membres du Comité des Fêtes. Dommage pour la vingtaine de personnes absentes, bloquées sur des routes peu praticables ce soir là. Autour d'une copieuse tartiflette, une centaine de convives ont oublié la météo sibérienne grâce à la

c h a u d e
a m b i a n c e

que l'orchestre Pierre Michel a contribué à entretenir jusqu'à l'aube.

Cette première expérience très encourageante nous incite à prévoir une nouvelle soirée à l'automne. Nous comptons dès à présent sur une nombreuse participation des habitants du village.



Le dimanche 6 Avril vous serez tous sur les chemins aux alentours de la commune pour participer à la randonnée pédestre du Comité des fêtes. Au programme deux tracés d'environ 5 et 10 km Cette balade est exclusivement réservée aux très jeunes - jeunes - moins jeunes - pas âgés - âgés et très âgés. Si vous n'êtes pas dans une de ces catégories, désolé pour vous, mais venez quand même les encourager....



J.Berton

Le samedi 8 février à 20h30, la salle des fêtes était comble pour assister à la représentation de la pièce "j' y suis... j' y reste..." interprétée par les comédiens du "Petit théâtre de Mireille" de Bezannes, parmi lesquels figure Madame Annick Bardot, habitante de notre village. Cette comédie de Raymond Vincy et Jean Valmy fut appréciée de tous et le public unanime salua le talent des artistes . Nous attendons tous avec impatience la représentation de leur prochain spectacle. Un grand bravo à tous.

J.Berton



NOUVELLES BRÈVES

Francis Dupriez

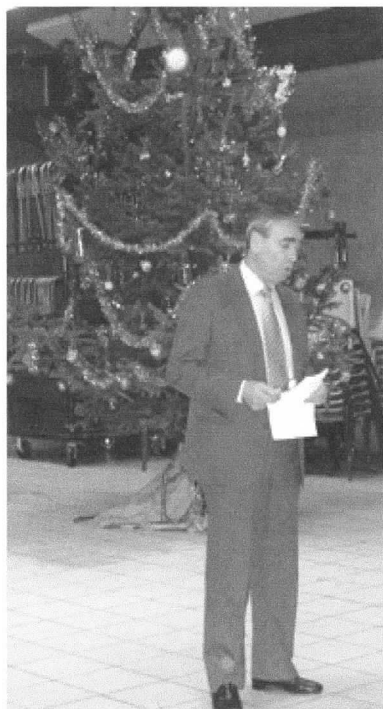
Illuminations de Noël :

Cent vingt sapins de Noël ont été distribués l'année dernière par la Commune et nous remercions chaleureusement les riverains qui ont accepté de les garnir, contribuant ainsi à la décoration des rues de notre Village. L'opération sera reconduite cette d'année encore.

Pour ce qui concerne l'illumination des maisons particulières, nous en avons relevé plus de cent. Dommage toutefois que quelques actes irresponsables de vandalisme aient été commis, ici et là, annihilant parfois plusieurs heures de travail, mais sans aucun doute dissuasif s'agissant des victimes ... Nous ne pouvons que déplorer et condamner de tels actes imbéciles !

Vœux du Maire :

Nombreux furent les habitants du Village à assister à la traditionnelle cérémonie de Vœux du Maire, en dépit de conditions climatiques difficiles rendant à certains endroits la circulation impossible. C'est



ainsi que M. Jean-Claude Etienne, Président du Conseil Régional arriva sur le tard, juste pour entendre les derniers propos de Mme Catherine Vautrin, Députée de notre Circonscription, laquelle, avec brio et beaucoup d'éloquence, venait de dresser un tableau flatteur des actions menées ces dernières années par les acteurs

responsables des différentes composantes de la Communauté de Communes Champagne-Vesle. Dans son allocution de bienvenue, notre Maire, M. Jean-Claude Levasseur, avait déjà abordé ces thèmes, attirant par ailleurs l'attention de tous sur les probables nuisances que nous aurons à supporter, dès la fin de l'année, avec le commencement des travaux de la Ligne à Grande Vitesse (TGV). Avec la faconde qui lui est connue, le Professeur Etienne

présenta également ses vœux à l'assistance parmi laquelle figuraient plusieurs élus de communes voisines, soulignant avec malice qu'en dépit des intempéries, il avait préféré venir aux Mesneux où l'accueil est toujours chaleureux, alors qu'il était attendu en d'autres endroits.

Un vin d'honneur clôtura cette cérémonie particulièrement réussie qui permit à la fois de faire connaissance avec les nouveaux habitants de la commune et de récompenser les lauréats du concours des maisons fleuries de l'année 2002.

Offensive du Général Hiver...

Qui a dit qu'il n'y avait plus de saisons ?

De prime abord, nous aurions été tentés de le penser après avoir passé Noël au balcon, mais c'était sans compter sur les aléas climatiques de notre région et sur cette étonnante météo de ces derniers temps. L'offensive de l'hiver nous a donc surpris dans la nuit du 3 au 4 janvier, faisant du samedi 4/01 une journée noire pour les automobilistes parisiens qui se retrouvèrent plusieurs milliers bloqués sur l'autoroute A4 en raison des intempéries. Notre village n'échappa pas à cette brusque chute des températures qui amena successivement neige et verglas.

Aussi, dès le samedi matin, les ouvriers communaux, malgré le repos de fin de semaine, prirent-ils la peine de se déplacer afin de saler les rues et voies de la commune pour les rendre praticables (ou presque), sachant que les routes départementales ne le furent qu'après le week-end... Saluons ici l'esprit de dévouement et de disponibilité qui anime l'équipe municipale, et notamment la conscience professionnelle de Didier et de Gilles.

Le futur chantier de la ligne T.G.V. :

Lors de la présentation des Vœux, Monsieur le Maire a abordé le problème des nuisances qui ne manqueront pas de perturber notre quotidien durant de nombreux mois, voire une ou deux années, avec les travaux de construction de la Ligne à Grande Vitesse traversant la partie nord du territoire de la commune. Outre les nombreux engins de terrassement et camions qui s'activeront à la périphérie du village, les problèmes liés à la circulation n'en seront pas moins à la pointe des

conversations. Aussi, pour éviter aux habitants de notre commune et ceux des localités voisines une gêne supplémentaire dans leurs déplacements pour aller à Reims par la RD.86, c'est à dire la route de Dormans à Tinguieux, M. Levasseur « s'est battu » pour que la rue de Reims -Villedommange(CD.26E) allant vers Ormes ne soit pas coupée et déviée par Pargny-les-Reims, mais simplement déviée derrière le lotissement de Loison, près de l'ancien silo, en attendant que l'ouvrage d'art qui enjambera la ligne TGV ne soit achevé.

Actes irréfléchis ou irresponsables.. ?

Plusieurs fois dénoncés dans les colonnes de notre bulletin municipal, les tirs à la carabine à plomb ou autre, visant à casser les globes de lampadaires... Ces actes irréfléchis (mais heureusement isolés) sont inqualifiables et méritent d'être dénoncés une nouvelle fois. Il va sans dire que la remise en état des lampadaires occasionnent des dépenses que tout un chacun paie par le biais de ses impôts locaux.

Lotissement du Clos des Lorraines :

Cette fois les travaux sont bien partis..!

Pelleteuses et bulldozers ont entamé les premiers travaux de terrassement visant à viabiliser la parcelle où s'élèvera bientôt une quinzaine de maisons nouvelles. Ceci générera un nouveau quartier et l'apport non négligeable d'une cinquantaine d'habitants pour lesquels il faudra mettre en place de nouvelles structures (accueil, classe, etc..) qui ne manqueront pas d'engendrer des charges supplémentaires pour la commune



(éclairage, espaces verts, entretien de la voirie, etc..) dont les élus auront à débattre dans un proche avenir.

Pour le moment, il convient à faire face à certains problèmes inhérents à l'assainissement après que l'on ait constaté un dysfonctionnement dans les systèmes de recueil des eaux pluviales et des eaux usées, situés hors de notre commune. A la demande de la Communauté de

Communes, une étude diagnostique des réseaux existants est actuellement en cours mais il importe, pour l'instant, au promoteur et au lotisseur, avec le concours des services intéressés, de régler ces problèmes avant que ne débutent les constructions. Du moins, le Maire et la municipalité s'efforcent qu'il en soit ainsi..

Bacs verts, bleus et jaunes:

Depuis quelque temps ces conteneurs ne sont plus à l'entrée de la cour de l'école. Ces bacs réservés aux ordures ménagères et au tri sélectif sont maintenant entreposés dans un local construit à cet effet, par les

employés communaux, juste derrière la salle des fêtes. Soulignons ici leurs multiples compétences très utiles à la commune.



La Zone artisanale :

Autre projet avancé sur le point d'aboutir : la zone artisanale.. ! Imaginé depuis plusieurs années, ce projet n'avait pu voir le jour jusqu'à présent, en raison (peut-être) de la situation géographique de notre village (quelque peu excentré par rapport à la ville de Reims), éloigné aussi des grands axes routiers, victime très probablement de l'effet plus attractif des zones artisanales de Muizon et de Bezannes..!

Bref, il a fallu de multiples relances et réunions avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Reims (propriétaire d'un terrain de 3 ha ½ situé à l'entrée du village, près des serres de M. Veisse), pour qu'enfin se concrétise un projet que d'aucuns qualifiaient déjà de "serpent de mer". Toujours est-il que ce projet est devenu réalité puisqu'il a été présenté, début mars, aux membres du Conseil Municipal par les responsables de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims. Souhaitons que cette réalisation soit un succès pour notre commune...

Un heureux gagnant au bureau de poste de notre commune :

Le 12 mars 2003, Monsieur le receveur principal de Tinguieux a remis une somme de 300 € à Monsieur Philippe LEROY qui a eu la chance d'être tiré au sort parmi de nombreux clients de la région possédant un livret d'épargne de "LA POSTE". La municipalité félicite le bénéficiaire de ce gain et souhaiterait que les habitants du village se rendent plus fréquemment dans notre bureau de poste afin de pérenniser ce service. Horaire d'ouverture: tous les mardis de 14H 10 à 16 H 40.

LE SILO DE LES MESNEUX

Historique du site de Champagne céréales:

1970 Construction d'un silo, d'un magasin d'engrais et d'un local de produit de santé végétale .

1985 Construction d'un second silo contigu au premier.

1986 Stockage de 180 m3 d'engrais liquides et de 22 tonnes de produit de santé végétale.

1987 La construction du second silo est terminée.

1992 Le silo est dans le fuseau d'étude du tracés du TGV.

2001 4 décembre : expropriation au profit de RFF (Réseau Ferré de France).

2002 11 décembre : remise des clefs du Silo à RFF.

2003 12 février et 12 mars destruction du Silo.



Nettoyage du site

Un arrêté préfectoral précise les mesures à prendre avant l'abandon de l'exploitation du site. En particulier, évacuation et traitement des déchets résiduels, nettoyage des aires de stockage, des bacs de rétentions et des installations.

Le 30 août 2002 le silo est complètement vidé. Toutes les poussières pouvant provoquer une explosion sont aspirées et transformées en aliment pour bétail. Tous les éléments mécaniques sont démontés et recyclés. Les cuves d'engrais liquides sont vidangées. Pompes, cuves et tuyauteries seront réutilisées sur le nouveau site. Les produits de santé végétale sont évacués vers d'autres lieux d'utilisation. Les cases d'engrais solides sont vidées et balayées. Le transformateur est démonté et le diélectrique sera analysé. Si il contient du PCB il sera détruit dans un centre spécialisé. Les cuves à fioul sont transférées sur le nouveau site.

Les activités du site de Les Mesneux n'ont pas engendré de pollution connue du sol ou des eaux souterraines

Le nouveau site.

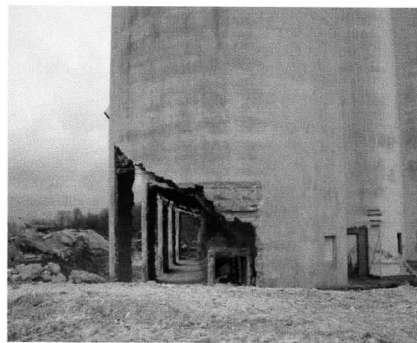
Situé juste en face, les nouvelles installations servent à entreposer les récoltes dans 6 cellules d'une capacité de 600 tonnes chacune et 3 autres de 300 tonnes. Le grain ne transite dans ces cases que le minimum de temps, il est ensuite acheminé vers les silos de Vrilly, Sillery et Fismes. Les activités de l'ancien silo ont été reprises. Elles concernent la distribution des engrais, des produits de santé végétale et autres produits professionnels aux adhérents, ainsi que la vente au public de produits de jardin et d'entretien de pelouse (terreau, engrais, insecticides, etc.). Monsieur Nicolas Grenier assure le bon fonctionnement de cet ensemble.



J Berton

LA FIN DU SILO

La nouvelle s'est propagée à travers la campagne environnante. Ca y est, c'est sûr "ils" font tomber les cinq cellules du silo(coté champ) le 12 février à midi. Dès 11h30 les voitures stationnent sur les routes menant à ce silo. A 11h45 tous les curieux (dont je suis) sortent de leur habitacle bien chauffé pour affronter la bise glaciale. Mais ça ne fait rien, le spectacle qui s'annonce vaut bien ce sacrifice. 11 h 50 le compte à rebours et BOUMMM.... la poussière envahit le site. Tous les appareils photo crépitent (à raison de 3 photos / seconde, j'en fais plus de soixante en numérique). Les caméscopes tournent, tout le monde retient son souffle. Ca y est, il penche!



Oui il penche! Mais si, regarde! Pourtant il faut bien se rendre à l'évidence, il est toujours debout. Notre silo aura joué un bon tour à la technologie des artificiers et c'est discrètement, à l'abri des regards, qu'il succombera le lendemain avec des moyens ...agricoles. Fin du premier acte.



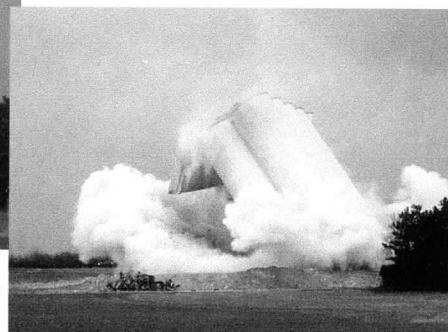
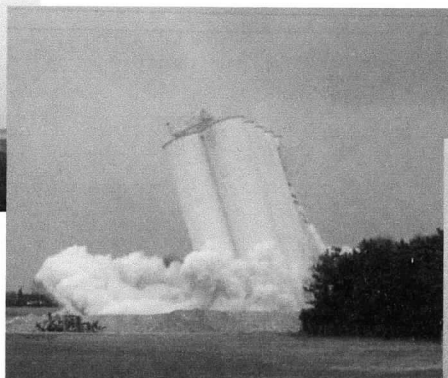
Deuxième acte. C'est à nouveau le 12 mars à 12 midi que les curieux se sont rassemblés pour assister à la destruction du reste du silo. Sous un ciel beaucoup plus clément le monstre de béton s'est prêté de bonne grâce cette fois aux objectifs des appareils photos. Il est tombé doucement dans d'impressionnantes volutes de poussière. De cet édifice familier qui occupait le paysage depuis une trentaine d'années, il ne reste aujourd'hui qu'un amas de béton et de ferraille. Un engin s'emploie à séparer ces deux éléments. La ferraille est



évacuée, tandis que le béton concassé servira de remblai.

Maintenant la voie est libre pour la Ligne à Grande Vitesse qu'empruntera bientôt le TGV.

J Berton.





*À 2 mn de
votre village...*

Boulangerie Artisanale

« **Banette,** »

Ouvert de 6 h 30 à 13 heures

Et de 16 heures à 20 heures

Tous les jours sauf le MARDI

J.-L. DELVILLE

16, rue de l'ancien Château

51430 Bezannes - Tel : 03 26 36 20 96

Une équipe de professionnels !

Pour vous satisfaire, et vous apporter une
gamme étendue de produits.

Banette,

Bouanger pour le meilleur des pains.

Un électricien proche de vous, dans votre village,



Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,

Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32

12 rue de Sacy Les MESNEUX

Devis gratuits

I. S. M.

Informatique Sur Mesure

Conseil, Vente, Devis.

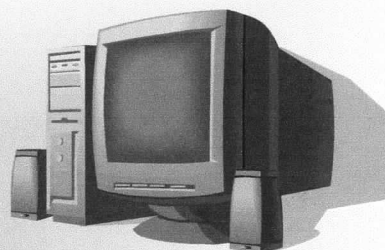
Ordinateurs neufs, reprise, remise à niveau de machines anciennes.

Sylvain Desjardin gérant

19 rue des moyères 51370 LES MESNEUX

Tel/Fax: 03.26.82.39.96- Siret 423.095.835.00017

Tel mobile: 06.62.63.15.62



Nouveau!

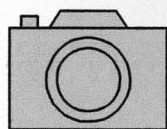


Photo numérique CANON, démonstration permanente